

M - 1682 - 282 - 5 F

29^e année — DECEMBRE 1983 — N° 282 — 5 F



LE PAYS BRETON

MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES ET REGIONALES

PUBLIE PAR L'UNION DES SOCIÉTÉS BRETONNES DE L'ÎLE DE FRANCE

Abonnement : 1 an : 60 F ; de soutien : 80 F — C.C.P. Paris 12.199.90 G (Union des Sociétés Bretonnes)
19, rue du Départ, PARIS (14^e) — Tél. 320.68.46 — Le directeur-gérant : Jean LE LAGADEC

LAIT : Coup de poignard aux producteurs bretons

M. François GUILLAUME, président de la F.N.S.E.A., achète du lait allemand pour sa coopérative

Le dirigeant national d'un des syndicats paysans, M. François Guillaume, président de la Fédération nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (F.N.S.E.A.) vient de donner un véritable coup de poignard aux producteurs de lait breton. Le lait allemand est moins cher que le vôtre, dit en substance M. Guillaume, donc je m'approvisionne en Allemagne et je vous laisse vos excédents. Voilà le choix scandaleux révélé par M. Guillaume lui-même dans

un entretien accordé au « Nouvel Economiste ».

M. Guillaume est président de la coopérative qui fabrique le fromage St-Hubert en Lorraine. Après la sécheresse, il manquait de lait. La moindre des choses, surtout pour un leader syndical paysan, eût été de s'adresser aux producteurs français et notamment aux Bretons, puisque ceux-ci sont accusés de produire trop de lait. M. Guillaume a préféré acheter à l'étranger. Il explique :

« Le lait allemand part de la ferme à 1,97 franc le litre. Grâce aux montants compensatoires allemands qui jouent comme une subvention à l'exportation, il m'est vendu 1,91 franc. Si je l'achetais à la coopérative d'Ancenis, en Bretagne, je devrais le payer 2,03 francs ». Comme le journaliste Philippe Le Coroller lui fai-

Jean-Marie RU.

(Suite page 5)

BON VENT A HINAULT



Bernard Hinault a fait ses adieux à Renault-Gitane au cours d'une réception donnée en son honneur au Pub-Renault des Champs-Élysées, en présence de Cyrille Guimard, son ancien directeur sportif, de nombreux amis et journalistes. Le champion breton s'est ensuite rendu à Europe 1 où une rencontre était organisée à l'occasion de la sortie d'un magnifique album sur la saison cycliste 83, signé de Bernard Hinault et Jean-René Godard, journaliste à la Station radio. Avec son confrère Emile Besson, le président de l'Union des Sociétés Bretonnes, Jean Le Lagadec, a trinqué au succès de Bernard Hinault en 1984, en présence de Jacques Anquetil (notre photo). Bernard Hinault est heureux d'avoir pu rester en France, ce qui lui permettra d'être au départ du Tour 84 « Je le souhaitais par-dessus tout », confie-t-il dans « Cyclisme 83 » où il raconte les raisons des changements intervenus et ses perspectives.

Editorial

Accroître l'audience de l'UNION et du Pays Breton

Cela donne parfois une impression de déjà lu ou entendu quand nous insistons sur l'importance qu'il y a à accroître l'audience de l'Union des Sociétés Bretonnes, quand nous insistons auprès de tous nos amis pour qu'ils s'engagent dans cette tâche.

Insister, dans notre cas, ne nous semble pourtant pas inutile, non pas qu'il y ait péril en la demeure, au contraire les responsables de l'Union ont déjà pris à cœur l'ouvrage, de nouvelles amicales naissent, le travail de renforcement des autres est engagé, mais parce qu'il nous faut franchir un palier important. Plus nos activités progressent, plus nous sommes sollicités.

Les manifestations qui contribuent à asseoir le mouvement breton en région parisienne, comme le Pardon de Saint-Denis, la Nuit du Pays Breton ou le banquet régional (1) appellent des compléments indispensables, par une activité et une intervention suivie et différenciée de l'Union sur d'autres terrains.

Aussi dynamique que soit une société bretonne locale ou d'entreprise (cercle ou amicale), elle ne peut à elle seule répondre à toutes les aspirations, couvrir l'ensemble des activités que les Bretons d'Ile-de-France aimeraient voir se mettre en place.

Notre croissance, notre capacité à encore mieux rassembler les Bretons, à une action plus efficace sur le plan de la culture, du développement de la Bretagne, mais aussi des activités de loisirs sont conditionnées par le renforcement des moyens matériels et humains au niveau de l'Union.

20 assemblées

Après les amicales de Massy, des Taxis, de Bondy, de Levallois, voici la liste des assemblées à venir dans les prochaines semaines, avec le nom du représentant de l'Union qui sera présent. Nous demandons aux autres groupes folkloriques et amicales, de nous faire connaître rapidement leurs dates de réunions pour la remise des cartes et abonnements 1984.

- CLICHY : 11 décembre, assemblée générale (Yves Sabourdy).
- CLAMART : 11 décembre, assemblée générale (Fanch Oriant).
- CHAMPIGNY - JOINVILLE : 11 décembre, assemblée générale (Pierre Poulichot).
- IVRY : 4 décembre, banquet (Mireille Hervy).
- ANTONY : Banquet le 4 décembre et assemblée générale le 22 janvier (Mireille Hervy).
- LA COURNEUVE : Banquet le 4 décembre.
- GOUSSAINVILLE : Banquet le 4 décembre et Galette des Rois le 8 janvier.
- NANTERRE : Assemblée générale le 11 décembre (Roger Le Billan).
- SAINT-DENIS : Assemblée générale le 8 janvier (Jean Le Lagadec).
- CHATENAY-MALABRY : Assemblée générale le 8 janvier (Etienne Le Bellec).
- GENNEVILLIERS : Assemblée générale le 14 janvier.
- VILLEJUIF : Assemblée générale le 15 janvier (Mireille Hervy).
- PARIS - RIVE-DROITE : Assemblée générale (Yves Sabourdy).
- PARIS - RIVE-GAUCHE : Assemblée générale le 21 janvier (Raymond Evano).
- PARIS - R.A.T.P. : Assemblée générale le 21 janvier (Fanch Oriant).
- MONTREUIL : Assemblée générale le 22 janvier.

DEUX AMICALES NOUVELLES

Deux amicales nouvelles viennent de voir le jour, l'une à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne) et l'autre dans la Vallée de l'Orge, à Sainte-Geneviève-des-Bois et Epinay-sur-Orge (Essonne). Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les assurons de notre amicale solidarité.

ve-des-Bois et Epinay-sur-Orge (Essonne). Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et les assurons de notre amicale solidarité.

Yves SABOURDY, Secrétaire de l'Union.

(1) Le banquet régional se tiendra à Clichy sous la présidence de Charles Henu, président d'honneur de l'Union, en présence d'Anicet Le Pors, président d'honneur de l'Union, et de Jacques Dalors, maire de Clichy, tous trois membres du gouvernement.

NOTRE CARNET

NAISSANCES
 ● **Goussainville.** — Mme Evlyne Estève nous a fait part de la naissance de sa fille **Yveline**. Nos meilleurs vœux de bonheur à Yveline et nos félicitations à ses parents.

● **Goussainville.** — C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons appris la naissance d'un charmant petit **Emile** au foyer de M. et Mme Michel Verdon. Nos très vœux de bonheur à Emile et nos félicitations à ses parents.

● **Champigny-Malabry.** — Mme le Bilan Arfent, secrétaire de l'Amicale de Champigny-Malabry et fille du président de ce club, est l'épouse d'un homme d'une petite taille.

Nous offrons nos vœux et nos félicitations aux parents.

● **Argenteuil-Les-Épaves.** — Nos vœux après le mariage de Nadine Chéreau, d'Argenteuil, avec la grande-père, Emile et Marie Chéreau à Laval, avec M. Henri Di Pizzo, de Fréjus.

Toutes nos félicitations aux jeunes époux.

● **Pléfaux-Paris.** — Mlle Irène Hémezin, employée de commerce dans la région parisienne, fille de Ernest Hémezin, originaire de Mery et descendant à Trévez, en l'épouse M. Eric Lantier, ouvrier congolais de Lohac. Le mariage a eu lieu à la mairie de Pléfaux-Malabry, vers 10 h 30 et eu lieu à La Courneuve le mariage de André Adrien avec Yveline Lebeu. L'Amicale présente tous ses vœux de bonheur aux époux.

● **Amicale des Bretons de Saint-Denis.** — M. Maurice Solhès est décédé à Brignoles (Finistère) dans sa 62^e année. Ses obsèques ont eu lieu à Mollan-le-Moer, L'Amicale de St-Denis, à La Penne-Bret, présentait leurs condoléances à la famille de Maurice Solhès et en particulier à son fils Daniel, l'un des responsables de l'Amicale de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France depuis le décès de son père.

● **Pleuven-Paris.** — Mme André Arizon est décédée à Paris le 25 octobre, vers 16 h, place de la Nation. Ses obsèques ont eu lieu à la mairie de Pleuven, le 27 octobre, vers 10 h 30. Ses obsèques ont eu lieu à la mairie de Pleuven, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Saint-Denis.** — M. Jean-Marie Levesque, ancien combattant, est décédé à Paris le 25 octobre, vers 16 h, place de la Nation. Ses obsèques ont eu lieu à la mairie de Saint-Denis, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Champigny-Malabry.** — M. François Bonnet est décédé accidentellement à Paris le 25 octobre, vers 16 h, place de la Nation. Ses obsèques ont eu lieu à la mairie de Champigny-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Vauceson-Elancourt-Pont-Maiveux.** — M. Louis Babin est décédé accidentellement à Paris le 25 octobre, vers 16 h, place de la Nation. Ses obsèques ont eu lieu à la mairie de Vauceson-Elancourt-Pont-Maiveux, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Le Pecq.** — M. Louis Martin, ancien combattant, est décédé à Paris le 25 octobre, vers 16 h, place de la Nation. Ses obsèques ont eu lieu à la mairie de Le Pecq, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Brétigny.** — M. Adrien Guillet est décédé à Paris le 25 octobre, vers 16 h, place de la Nation. Ses obsèques ont eu lieu à la mairie de Paris-Brétigny, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Guingamp.** — Les obsèques de Mme Goussainville, née Rosalie Castel, décédée dans sa 82^e année, ont eu lieu à Guingamp, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Tréguier.** — Les obsèques de M. Henri Cadre, décédé à l'âge de 81 ans, ont eu lieu à Tréguier, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis.** — Les obsèques de M. Henri Loeau, retraité de la S.N.C.F., décédé à l'âge de 89 ans, ont eu lieu au cimetière de l'Est, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Dreux-La Bretonne-L'Épaveux.** — Mme veuve Morvan, née Marie Guiverny, est décédée à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Dreux, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Pabu.** — Les obsèques de M. Michel Le Roy, décédé dans sa 45^e année, ont eu lieu à Pabu, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-La Noëve.** — M. Jacques Lecroix est décédé dans sa 65^e année. Ses obsèques ont eu lieu à La Noëve, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Wiry-Pleudun.** — Les obsèques de M. Jean Bourget, décédé dans sa 87^e année, ont eu lieu à Pleudun, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Ger.** — Les obsèques de Mme Jean-Pierre Troussier, née Alice Pollet, décédée dans sa 87^e année, ont eu lieu à Saint-Ger, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Vernières-le-Buisson-Guingamp.** — Les obsèques de M. Jean Blouin, ancien combattant 14-18, décédé à l'âge de 94 ans, ont eu lieu à Guingamp, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. Timothée Houlet est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

Peinture - Papiers peints - Moquette - Vitrerie

P.B. DECOR

CHAMPIGNY MEAUX

55, av. Roger-Salengro

Tel. 863-65-78

67, rue du Cdt Berge

Tel. 023-16-20

Tel. 023-16-20

Tel. 023-16-20

Tel. 023-16-20

Tel. 023-16-20

Tel. 023-16-20

Tel. 023-16-20

Tel. 023-16-20

Tel. 023-16-20

Tel. 023-16-20

An Dol Vad

THON DE CONCARNEAU
 500 g de thon, 1/2 litre de carottes défilées en julienne, 1 boîte de petits pois 4/4 ou 1 kg de frites, 2 verres de vin blanc, bouillon, 1 verre de vin.

Cuisson : 3/4 d'heure environ selon l'épaisseur du morceau. Mettre le thon à la cocotte avec le vin blanc et 1 verre de bouillon. Couvrir 3/4 d'heure environ. Enlever le poisson. Assaisonner. Faire suer au bain-marie les carottes en julienne. Y ajouter les petits pois. D'après la façon, faire revenir le riz avec du beurre. Couvrir de bouillon, amener à ébullition. Faire tout doucement sous couvercle 20 minutes. Dresser le thon sur un plat. Décorer avec le riz et les légumes dont on aura utilisé l'assaisonnement.

Châliens Populaire de Bretagne, Simone Morand, Ed. Jos.

GALETTE BRETONNE
 Pour quatre personnes.
 Batisse quatre œufs entiers, ajoutez cette omelette de 375 g de sucre et d'un peu d'eau de fleur d'orange (essence au goût). Ajoutez peu à peu à ce mélange, 500 g de farine. Travailler le tout un petit moment, puis étalez la pâte sur un torchon propre recouvert de 200 g de farine, posez au centre légèrement creusé de la pâte, 375 g de beurre salé pétrissés en incorporant petit à petit beurre et farine étalés, amenez à la pâte tendue au début de l'opération. Formez la galette, dorez-la à l'œuf, posez-y sur une plaque huilée et farinée, incrustez-la de petits carrés d'œuf sur la surface. Faites cuire la galette à four moyennement chaud pendant 30 minutes.

● **Paris-Tréguier.** — Les obsèques de M. Yves Guézennec, décédé dans sa 82^e année, ont eu lieu à Tréguier, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Plouzé.** — Les obsèques de M. René Champion, décédé à l'âge de 67 ans, ont eu lieu à Plouzé, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Lauren.** — Mme Jeanne Miller, née Marie Labbé, est décédée à l'âge de 78 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Lauren, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Pontouze-Ploufr.** — Les obsèques de M. Louis Bonhomme, décédé dans sa 82^e année, ont eu lieu à Ploufr, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Carment.** — M. François-Marie Curmet est décédé à Paris le 25 octobre, vers 16 h, place de la Nation. Ses obsèques ont eu lieu à Carment, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Vitrac-Beau-Louzeau.** — Les obsèques de M. François Bonhomme, décédé dans sa 77^e année, ont été célébrées à Vitrac-Beau-Louzeau, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Saint-Denis-Larmon-Plébeun.** — Les obsèques de M. Pierre Bocher, décédé à l'âge de 69 ans, ont eu lieu à Larmon-Plébeun, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Les Claves-Bois-Pélan.** — Les obsèques de Mme veuve Valentin Baud, née Robert, décédée dans sa 89^e année, ont eu lieu à Bois-Pélan, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Valentignac-Saint-Martin.** — M. Joseph Le Pommerehne, ancien combattant et prisonnier de guerre, est décédé à l'âge de 84 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Valentignac, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Bretagne-Orne-Parnis-Guirec.** — Les obsèques de M. Yves Guézennec, décédé dans sa 82^e année, ont eu lieu à Guirec, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Malabry.** — M. Adrien Guillet est décédé à Paris le 25 octobre, vers 16 h, place de la Nation. Ses obsèques ont eu lieu à Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Guingamp.** — Les obsèques de Mme Goussainville, née Rosalie Castel, décédée dans sa 82^e année, ont eu lieu à Guingamp, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Tréguier.** — Les obsèques de M. Henri Cadre, décédé à l'âge de 81 ans, ont eu lieu à Tréguier, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis.** — Les obsèques de M. Henri Loeau, retraité de la S.N.C.F., décédé à l'âge de 89 ans, ont eu lieu au cimetière de l'Est, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Dreux-La Bretonne-L'Épaveux.** — Mme veuve Morvan, née Marie Guiverny, est décédée à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Dreux, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Pabu.** — Les obsèques de M. Michel Le Roy, décédé dans sa 45^e année, ont eu lieu à Pabu, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-La Noëve.** — M. Jacques Lecroix est décédé dans sa 65^e année. Ses obsèques ont eu lieu à La Noëve, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Wiry-Pleudun.** — Les obsèques de M. Jean Bourget, décédé dans sa 87^e année, ont eu lieu à Pleudun, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Ger.** — Les obsèques de Mme Jean-Pierre Troussier, née Alice Pollet, décédée dans sa 87^e année, ont eu lieu à Saint-Ger, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Vernières-le-Buisson-Guingamp.** — Les obsèques de M. Jean Blouin, ancien combattant 14-18, décédé à l'âge de 94 ans, ont eu lieu à Guingamp, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. Timothée Houlet est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

● **Paris-Saint-Denis-Malabry.** — M. René Bond, Champigny, 1^{er}, est décédé à l'âge de 87 ans. Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Denis-Malabry, le 27 octobre, vers 10 h 30.

LA VIE DES AMICALES

NUIT DU PAYS BRETON : 4 Février 1984

GOUSSAINVILLE

Une amicale en bonne santé

Le dimanche 23 octobre 1983, le soleil inondait plus de la promenade, échauffant l'assemblée générale de l'Amicale des Bretons de Goussainville et de son cercle. Kan Ar Mor s'est tenu, en présence d'environ une centaine d'adhérents, à la Maison des Jeunes, avenue Karl Marx, sous la présidence de Mlle Monique Hervy, secrétaire générale de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France.

Après avoir prononcé quelques mots de bienvenue, le président de l'Amicale a demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des combattants défunts au cours de l'année écoulée.

Lui succédant, Mme Pivry et Comblot ont présenté respectivement le bilan de nombreuses activités de l'Amicale et du Cercle. L'honneur était au bilan pour M. René Clavier et son conseil d'administration et du Cercle. Ces deux bilans ont été accueillis avec grande attention, tant il est vrai qu'une gestion est un signe évident de bonne santé pour toute association.

Le bilan positif qui a été présenté permettra entre autres de passer à l'année 1984. Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

LA VIE DES AMICALES

NUIT DU PAYS BRETON : 4 Février 1984

GOUSSAINVILLE

Une amicale en bonne santé

Le dimanche 23 octobre 1983, le soleil inondait plus de la promenade, échauffant l'assemblée générale de l'Amicale des Bretons de Goussainville et de son cercle. Kan Ar Mor s'est tenu, en présence d'environ une centaine d'adhérents, à la Maison des Jeunes, avenue Karl Marx, sous la présidence de Mlle Monique Hervy, secrétaire générale de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France.

Après avoir prononcé quelques mots de bienvenue, le président de l'Amicale a demandé à l'assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire des combattants défunts au cours de l'année écoulée.

Lui succédant, Mme Pivry et Comblot ont présenté respectivement le bilan de nombreuses activités de l'Amicale et du Cercle. L'honneur était au bilan pour M. René Clavier et son conseil d'administration et du Cercle. Ces deux bilans ont été accueillis avec grande attention, tant il est vrai qu'une gestion est un signe évident de bonne santé pour toute association.

Le bilan positif qui a été présenté permettra entre autres de passer à l'année 1984. Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes de Villeneuve, à la fin de l'année.

Les membres de l'Amicale ont été encouragés à participer à la manifestation de la salle des fêtes



SOPARECO fournisseur des crèches • écoles • restaurants scolaires • bâtiments et services municipaux • foyer de jeunes • foyer personnes du 3^e âge • colonies de vacances • centre de vacances, vous propose :

Linge de maison

- draps confectionnés, sacs de couchage
- housses de traversins, taies oreillers
- toile au mètre
- oreillers, traversins
- couvertures, couvre-lits, molletons
- essuie-tout, mouchoirs
- torchons
- serviettes de table
- serviettes et gants de toilette, drap de bain
- éponge spécial enfant

Vêtements de travail

- gants de travail
- vêtements de cuir
- vêtements de protection
- tabliers tous usages
- chaussures de travail
- vêtements de pluie, de sécurité
- vêtements pour personnel de cuisine
- blouses pour personnel médical, administration
- vêtements travail hommes

Uniformes

- hôtesses
- appariteurs
- majorettes

Vestiaire

- colonies de vacances
- rentrée des classes
- classes de neige
- layette

Cadeaux

- pour la fin de l'année, B.A.S.
- aux militaires du contingent
- aux lauréats d'exams
- de jumelage
- pour Catherinettes
- pour noces d'or
- pour retraités
- cadeaux fête des mères
- cadeaux journée internationale des femmes

Cadeaux personnalisés aux armes des villes

- porte-clés
- médailles toutes dimensions
- magrangs porcelaine
- cendriers porcelaine
- coupe papier
- drapeaux de table
- fanions

Feux d'artifice Pavoisement

LE COSTUME BRETON

Par VINCENT ROUSSEL de LABOUR A KAN

DES COSTUMES VIEUX... DE QUELQUES DIZAINES D'ANNÉES



La coiffe de Saint-Père (25) (1896).

Une coiffe qui n'est plus portée. Extraite du livre *St-Père-Marc-en-Poëlet* par Théodore Chaboul. Révisée en 1982. Mairie de Saint-Marc-en-Poëlet.



Quand le costume était porté.

La Bretagne, avec quelques autres provinces de France, a maintenu jusqu'à aujourd'hui vivante sa tradition vestimentaire, au moins partiellement. Chacun s'accorde à lui reconnaître une originalité particulièrement affirmée, mais qui a généralement été dans la pureté des formes et le choix des matériaux. Pourtant, ce patrimoine vestimentaire, unique en son genre, a trop souvent été raillé ou dénigré, comme symbole d'un attachement flagrant. C'est un jugement un peu hâlé et simpliste, et ignorait de la réalité, de surcroît.

Toutes sortes de thèses sur l'origine des costumes bretons, touchant plus à la légende qu'à la plus étonnante observation, qu'à la réalité du phénomène ont contribué à répandre dans l'esprit du public, comme de nos jours, l'idée que ces costumes sont l'héritage direct de nos ancêtres les Gaulois, quand elles ne remontaient pas plus haut ! Il en a d'ailleurs été de même pour les danses et bien d'autres choses encore. O Bretagne, gardienne des mœurs ancestrales ! Sottises que tout cela, et qui plus est, sottises dangereuses, tendant à faire de la Bretagne un réservoir d'exotisme antique, en dehors des grands courants de la civilisation, miraculeusement préservée (par quoi ?...). Or, celle-ci n'a jamais cessé de participer à l'évolution générale. Certes, elle était en retard sur la capitale, mais si plus ni moins que n'importe quelle province de France, elle a subi, tantôt molle, alors pourquoi voir dans ses vestiges les vestiges d'une civilisation antique ? Il est certain que les costumes bretons sont nettement caractérisés, mais ils n'en sont pas moins comparables à n'importe quel costume d'Europe, plus les composants, interprétés différemment selon les populations, se retrouvant invariablement partout. R.Y. Creston, dans son ouvrage sur les costumes bretons, l'a remarquablement démontré.

Mais, alors, de quand datent-ils, ces costumes ? Les costumes bretons, en tant que costumes caractéristiques d'une population, ne datent guère d'avant la Révolution. La véritable explosion des modes distinctes ne date, elle, que du milieu du XIX^e siècle. On est bien loin de la prétendue haute antiquité des costumes bretons ! Encore faut-il préciser que ces costumes étaient fort différents de ceux que l'on voit actuellement. Le train du monde s'accélérait, l'évolution des costumes a suivi, mais pas

assez vite pourtant, pour pouvoir s'adapter complètement à la vie moderne. Ils sont tombés donc très vite en désaffection, menacés à plus ou moins longue échéance de disparition définitive. Cependant, sans être véritablement en danger de disparition, ils ont subi, à l'âge d'or de ces costumes, et il n'a en rien entravé leur évolution, évolution qui continue d'ailleurs toujours, imperturbable, mais qui n'est plus le fait que d'une minorité. Les costumes que nous avons sous les yeux aujourd'hui sont donc le fruit de cette évolution, et pour ne prendre qu'un seul exemple, la coiffe, bien qu'elle n'a atteint ses 33 cm actuels que dans les années 60. Les exemples, même s'ils ne sont pas fausses, sont tout à fait significatifs.

Si les costumes vivent encore, aujourd'hui, c'est parce qu'ils ont su s'adapter malgré tout, utiliser des tissus modernes, plus légers, moins coûteux, simplifier leur forme, libérer le corps de leurs porteurs, en somme s'adapter à la mode. D'autre part, si le nombre

de porteurs quotidiens de ces costumes diminue chaque jour, il en reste encore de nombreux occasionnels. Et si l'on y réfléchit bien, ces costumes brillants, hauts en couleurs, même au plus beau temps de leur splendeur, ont certains aspects que quelques jours par an. Les costumes quotidiens disparaissent imperceptiblement, mais ceux de cérémonie,

ceux du « grand état » de meurent et sortent régulièrement des armoires pour les grandes occasions. Et s'il existe un avenir pour les costumes, qu'ils soient de Bretagne ou d'ailleurs, c'est évidemment dans ce sens qu'il faut chercher.

(à suivre)

Vincent ROUSSEL



Paroisse Saint-Denis, Labour à Kan.



Parfois, à l'occasion d'une fête, ici à La Courneuve dans les années 70.



Le costume... c'est l'habit quotidien ! Avant 1914.

ENERGIE: LA FRANCE EN PRISE SUR LA FRANCE



Cent cinquante milliards de francs, c'est ce que coûtent annuellement à la France ses importations d'énergie, c'est le prix de sa dépendance énergétique. Dépendance qui nous impose un double effort: consommer moins d'énergie importée, trouver des ressources nationales.

Cet effort serait plus rude encore si des mutations importantes n'étaient pas en cours dans la production et les usages de l'électricité.

UNE ENERGIE RAPATRIEE

Depuis 1973, 25 unités nucléaires sont entrées en service, le charbon a repris le chemin des centrales thermiques; des sites hydrauliques jusque-là inexploités se sont prêtés à l'aménagement de centrales de pompage dont la production en heures de pointe est complémentaire de celle des centrales nucléaires.

Bref, ce sont des sources purement françaises qui fournissent déjà 80% de notre électricité. Elles en fourniront la quasi-totalité en 1990.

UNE ENERGIE "FRANC" A LA PLACE DES ENERGIES "DOLLAR"

L'électricité devenant une énergie nationale, notre indépendance énergétique sera à la mesure de l'utilisation qui en sera faite.

Elle sera d'autant plus largement utilisée qu'elle est un facteur de liberté et de bien-être et que le progrès des techniques tend à la substituer aux énergies importées.

Il n'y a pas si longtemps, on craignait la pénurie. Aujourd'hui l'électricité est largement disponible, et le parc de production à 50 milliards de kWh à offrir aux nouveaux utilisateurs au cours des prochaines années.

Ces 50 milliards de kWh peuvent remplacer le pétrole actuellement consommé dans les foyers, les usines, les entreprises commerciales et les services publics. Dès lors, nous aurons 11 milliards de francs "en moins" à payer en devises étrangères.

En rapatriant les sources de son énergie au fil de l'électricité, la France gagnera sur tous les plans: sécurité de son approvisionnement en énergie, équilibre de son commerce extérieur, rajeunissement et compétitivité accrue de ses industries.

ELECTRICITE DE FRANCE

HISTOIRE DE BRETAGNE

par Alain Croix, professeur agrégé, docteur es lettres

RAISONS ET SENS DE NOTRE ACTION

L'Union des Sociétés Bretonnes de l'Île-de-France qui rassemble, en vertu de l'article 3 des statuts, « tous les originaires des cinq départements bretons (Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan) » n'a pas eu à se poser de problèmes historiques, économiques ou politiques pour connaître les limites de la Bretagne. Pour nous cela était donc de soi après l'heure de la régionalisation la Bretagne doit respecter dans une identité qu'il ne serait à l'idée de personne de mettre en cause Jean-Yves Le Goff. Qui cela peut être d'ailleurs que la Bretagne reconstruite ses limites historiques avec ses « pays » de Nantes, de Rennes, de Dinan, de Lorient, de Tréport, de Crouallais, de Brière, de Lorient, de Penthièvre, du Vannetais, de l'Ardenne, de l'Armor, de l'Ardenne? Il y a de cela correspond à un « sentiment » partagé par ceux qui se réclament de la Bretagne des confins de la Vendée au ruisseau de la Normandie, pourquoi ne pas les mettre à l'aise?

L'Union des Sociétés Bretonnes est-elle à l'aise en présence du nationalisme à la Déroulède et à la Sotrel. Elle a toujours combattu le nationalisme breton qui s'est fait de mal à la Bretagne. Elle en est d'autant plus fondée à réclamer le respect d'un « sentiment » qui sans doute a quelques relations avec l'histoire qu'il n'est effectivement au pouvoir de personnes d'annuler ou d'effacer. Quant à envisager des révisions, cela nous paraît une curieuse idée. Car pourquoi alors à s'en tenir à la Bretagne? Pourquoi s'interroger sur les Cornouailles ou leur appartenance à la République Fédérale Allemande?

Quant à notre lutte pour le droit à la culture bretonne ou pour le droit de vivre, travailler et décider en pays, elle est suffisamment connue des lecteurs du « Pays Breton » (c'est sans doute le raison d'être de l'Union des Sociétés Bretonnes).

Les Bretons, il est vrai, vivent d'abord de pain, c'est-à-dire qu'ils ont besoin prioritairement de travail chez eux, mais ils vivent aussi de « sentiments » et de « convictions » qu'ils ne confondent nullement avec « ruminations » et le refus du progrès. Respect de l'identité de la Bretagne et conception moderne du monde sont à nos yeux indissociables pour l'épanouissement breton.

La loi ne veut de l'action préventive que nous menions dans un esprit de tolérance et de dialogue. C'est ce qui nous a conduits à donner ici le point de vue de notre organisation. Alain Croix que nous remercions de sa participation régulière.

La Direction du « Pays Breton ».

POINT DE VUE SUR L'IDENTITE REGIONALE ET LE DEBAT CONCERNANT L'UNITE DE LA REGION

Nantes en Bretagne? Amis lecteurs, je vous remercie d'avoir pardonné le point d'interrogation, inaudible sans doute pour partie d'entre vous.

Voilà longtemps que l'histoire soulevait la question, et une coïncidence amusante m'en donne l'occasion. Après avoir, à plusieurs reprises, souligné la nécessité du rattachement de Nantes à la Bretagne, non à ses frontières flouées.

Ces remarques n'ont rien de définitif: la Bretagne est plus proche de celle de l'Anjou, ou de la Champagne, que de celle de la Basse-Bretagne: la frontière culturelle (au sens le plus large du mot: culturel) passe au milieu de la Bretagne, non à ses frontières flouées.

Car remarquez-nous rien de définitif: la Bretagne est plus proche de celle de l'Anjou, ou de la Champagne, que de celle de la Basse-Bretagne: la frontière culturelle (au sens le plus large du mot: culturel) passe au milieu de la Bretagne, non à ses frontières flouées.

Car remarquez-nous rien de définitif: la Bretagne est plus proche de celle de l'Anjou, ou de la Champagne, que de celle de la Basse-Bretagne: la frontière culturelle (au sens le plus large du mot: culturel) passe au milieu de la Bretagne, non à ses frontières flouées.

Déjà au 19^e siècle, pour des raisons de pureté ethnique, respectable certes, mais un peu courte pour un dossier sérieux. Le rattachement de Nantes à la Bretagne n'est pas un dogme intouchable: il relève au sens le plus large du mot: culturel) passe au milieu de la Bretagne, non à ses frontières flouées.

Un tel développement (il est explicite, respectueux de la position, respectable certes, mais un peu courte pour un dossier sérieux. Le rattachement de Nantes à la Bretagne n'est pas un dogme intouchable: il relève au sens le plus large du mot: culturel) passe au milieu de la Bretagne, non à ses frontières flouées.

VOLONTARISME

Un tel développement (il est explicite, respectueux de la position, respectable certes, mais un peu courte pour un dossier sérieux. Le rattachement de Nantes à la Bretagne n'est pas un dogme intouchable: il relève au sens le plus large du mot: culturel) passe au milieu de la Bretagne, non à ses frontières flouées.

OULI Avenir?

Sortant de sa « tour d'ivoire », l'historien respectera quelque mots sur un possible avenir, fondé sur les réalités du passé. Le Pays Nantes de 1904 est-il breton? Non, sûrement pas. Vendôme? Sûrement pas plus. Le Pays Nantes est aujourd'hui « nantais », c'est-à-dire une identité culturelle s'est développée, celle d'une zone carrefour, autour d'un espace sensible d'échanges économiques et culturels multiples, établis notamment par le CIUAB. L'indépendance de l'actuel découpage est évidente: personne ne le nie. Il fera seulement remarquer que cet argument ne plaide ni pour ni contre le rattachement de Nantes à la Bretagne: le problème est de définir si une autre solution (par exemple la fusion avec le Maine-et-Loire) présente plus d'avantages que le maintien d'un statut qui pour lequel personne ne bat.

Les constats sont simples: à tous égards, le zone d'influence économique de Nantes englobe la moitié nord de la Vendée, le Choletais, la Loire-Atlantique bien entendu, une bonne part de Morbihan, une petite tranche du Finistère.

Le CIUAB conclut donc: « la coupure administrative au niveau de la Vendée, c'est-à-dire l'élaboration d'un plan de développement pour cette zone, doit bénéficier à Nantes-Bretagne ».

Par conséquent, nous recommandons à nos amis de la Loire-Atlantique, du Maine-et-Loire, du Finistère, du Morbihan et de la Vendée, de ne pas perdre de vue que le rattachement de Nantes à la Bretagne, non à ses frontières flouées, est une solution qui présente plus d'avantages que le maintien d'un statut qui pour lequel personne ne bat.

Un tel développement (il est explicite, respectueux de la position, respectable certes, mais un peu courte pour un dossier sérieux. Le rattachement de Nantes à la Bretagne n'est pas un dogme intouchable: il relève au sens le plus large du mot: culturel) passe au milieu de la Bretagne, non à ses frontières flouées.

Alain CROIX

QUE SIGNIFIENT NOS NOMS ?

Chronique d'André Le Mercier
Ancien conseiller pédagogique à l'enseignement du breton de l'Académie de Rennes

LES NOMS DE PERSONNES

Ashur (ou) a donné naissance à deux noms de personnes: l'Assommoir, le prénom, participe passé d'un verbe qui n'existe pas, et qui signifie « jeter », et son contraire, Daouarn (d'assommoir) : nous que si j'entre un trépas, je non t'ent assommoir mal prononcé, avec un y au lieu du I) qui signifie « saoué », « décaqué ».

Les adjectifs indiquant l'aspect physique de la personne ont été très utilisés, comme dans toutes les langues. Brez (grand) a donné « Le Braz, Le bras », et le diminutif « Brez », (Braz). Il a même été parfois traduit en français par des secrétaires de mairie trop zélés, pour donner « Le Grand ».

Son contraire bhan (petit) a donné « Le Bhan », « Bhan », « Bhan » (surtout chez des Lécorniers et le diminutif « Le Bhan », le Bhanic, le Bhanic), lui aussi a donné un trépas « Le Petit ».

He (long) a donné « Le He », « Le Hy » et « Le Nir » (comme nous l'avons déjà vu, dans cette dernière forme nous avons donc fait l'article défini « le » du français, et le « he » du breton tant) lui aussi a été traduit en français par « Le Long ».

Son contraire berr (court) a donné « Le Berr », « Le Berr », et le diminutif « Berric » (Berric). Nous qui berr a deux f parce que la voyelle n'est breve. Dans le mot berr (broche de cuisine), le « e » est long, du au « e » du breton.

Reuner (pauvre) a donné « Le Reuner » et son contraire skav (léger), et le diminutif « Le Skav » et le dit-

FLATES...

Les Nantais sont très flattés de voir que, dans le Finistère, Morbihan, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, des conseils municipaux, des associations, des partis réclament le rattachement de la Loire-Atlantique à la Bretagne. Peut-être serait-il bon de remarquer (poliment) et de faire remarquer (timidement) que c'est d'abord notre affaire. Or alors que les Vendéens aussi (et ils sont nombreux à Nantes) ont leur mot à dire.

Or l'événement de la population du département de Loire-Atlantique sur ce point est très certain, pour une grande majorité, l'indifférence. C'est si vrai qu'une brochure du CIUAB, réclame un référendum, considère prudemment et déjà, qu'une majorité pour le statu quo est à craindre et l'explique par un manque de suffisance des moyens de la « campagne d'information » qui le précéderait.

ET L'HISTOIRE ?

Voilà, enfin, un dossier « en breton ». La capitale historique du duché de Bretagne, c'est Nantes, ce que rappelle notamment le Château des Ducs de Bretagne. Et si, dans la cours du 19^e siècle, la capitale administrative est transférée à Rennes, la province demeure une joyeuse découpage en départements, pendant la Révolution.

Imaginez bien que personne, parmi les lecteurs du Pays Breton, ne se contraindrait d'argumenter avant aussi évidemment de l'immobilisme que nos déclarations par ailleurs. Or, si ce n'est plus loin, le débat se lance un peu.

VENTE DES ECRIVAINS BRETONS

La traditionnelle vente annuelle des écrivains bretons, organisée par l'association « Ar Pibhaouer », se déroulera le samedi 19 décembre.

Des 14 heures, de nombreux écrivains signeront leurs œuvres au Montparnasse Park Hôtel (ex Sheraton), 19 rue du Commandant Mouchette, Paris-14.

Un tel développement (il est explicite, respectueux de la position, respectable certes, mais un peu courte pour un dossier sérieux. Le rattachement de Nantes à la Bretagne n'est pas un dogme intouchable: il relève au sens le plus large du mot: culturel) passe au milieu de la Bretagne, non à ses frontières flouées.

Alain CROIX

LES NOMS DE LIEUX CELTIQUES
par le chanoine François FALC'HUN,
ancien professeur de celtique aux Universités de Brest et Rennes

CONTRIBUTION DE LA TOPONYMIE D'ORIGINE
CELTIQUE EN FRANCE A UNE MEILLEURE
CONNAISSANCE DU GAULOIS (4^e partie)

LES NOMS DE LIEUX CELTIQUES

Une mutation de c en g semble indéniable dans l'emploi toponymique de l'équivalent gaulois du gallois **cors** « marais », qui est féminin, d'où **Pen y gors**, et, en Basse-Bretagne, **Gorz** à Plouescat, **Le Gors** à Playben (Fin.) et **Le Gorzic** à Langonnet (Morb.). Le gallois connaît un dérivé **corsiog** « marécageux » qui postule un plus ancien **corsiac**.

En Sologne, région marécageuse par excellence, on trouve à la fois, au nord de Nuret-le-Ferron (Indre), un **Etang de Cors** et un **Etang de la Grande Gorse**. A cause du site, on rattachera à la même racine le nom de **Corcy** (Aisne), **St-André-de-Corcy** (Ain, Corsiacum en 1095), **Corzè** (Maine-et-Loire), et **Gorcy** (Meurthe-et-Moselle), variante mutée de **Corcy**. Le substantif muté est reconnaissable dans **Goze** (Moselle), **Lagorce** (Ardèche, Gironde) et beaucoup de noms de hameaux comme **Gorce** à Chabrac (Charente), **Beaucoup de Corcelles** et de **Courcelles**, en bordure de lacs ou de rivières, peuvent être considérées comme des diminutifs de **cors**.

La racine non mutée serait celle de **Corzas**, en Italie du Nord, aux confins de la Suisse alémanique, devant la large vallée inondable de l'Adige, un peu en amont de **Sil-an-dro**, dont la variante alémanique est **Schl-an-ders**, qui a pour dérivé **Schl-an-draun-er** (Tal). Si l'on continue un autre nom celtique du marais qu'on trouve dans la racine du gallois **siglen** « marais », dans le nom de la **Sihl** en Suisse alémanique, et en France dans le nom de la **Selle** (Saône-et-Loire, Vaucluse, Moselle) et celui de la **Selle** (Aisne, Oise). Mais **dro** dans **Sil-an-dro** « le marais de la vallée », et **draun** dans **Schl-an-draun-er**, contiennent des variantes mutées d'un nom celtique de la vallée (en gallois **tyno**) dont nous allons parler à présent.

Au gallois **tyno** correspondait en moyen-breton **tnou** ou **tnaou**, représentés aujourd'hui par **tron**, **traon**, qui sont le plus souvent traités comme des féminins après l'article, ce qui entraîne la mutation de t en d : **Ker-an-dro**, **Ker-an-dron**, et douze **Ker-an-draon** dans le seul Finistère, à côté de trois **Ker-an-traon**. Mais si le composé ne comprend pas l'article, la mutation est toujours de règle après **Ker** : **Ker-dro**, **Ker-drou-ion**, **Ker-draon**.

Dans le Morbihan et en Loire-Atlantique, les correspondants bretons du gallois **tyno** ont plus souvent gardé leur n intérieur. La voyelle intérieure est alors e, é, a, o, plus rarement i, et la voyelle finale o, ou, ou bien eu : **Le Teno**, **Le Thénot**, **Le Tenou**, **Tano**, **Le Tonneau**, **Teneux**, **Le Deneux** (forme mutée). La variante mutée est de règle après **Ker** ou **Car** (et sa variante **Char** en Loire-Atlantique) : **Ker-dano**, **Ker-dono**, **Char-donneau**, **Ker-déno**, **Car-déno** (Morb.). **Ker-dino** (L.-A.).

Ces toponymes bretons offrent par eux-mêmes un sens clair, toujours en harmonie avec le site où on les trouve, même dans les régions où ils ne sont plus compris. Furent-ils jadis en usage dans une aire plus vaste ? Peut-on les considérer comme des vestiges du celtique continental quand on ne leur connaît pas de correspondants au nord de la Manche, mais qu'on leur en découvre très loin vers l'Est, dans

toute la France, et même au-delà des Alpes et du Rhin ? Le fait est que leurs correspondants phonétiques se rencontrent ailleurs dans un site conforme au sens que leur donne la langue bretonne.

Aux **Car-déno**, **Ker-dano** et **Ker-dono** bretons on peut assimiler trois **Car-dano** en Italie du Nord, **Car-déno** à Sauve (Gard), **Char-déno** à Sainte-Eulalie (Lozère) et **Les Chardonneaux** à Châteauneuf-les-Bains (Puy-de-Dôme). Compte tenu de la dissimilation possible de l'r de **Ker**, **Car** ou **Char** quand le second élément du composé contient aussi un r (ainsi dans un **Kel-édern** à côté de cinq **Ker-édern**), des **Ker-an-dro**, **Ker-an-dron** et **Ker-an-draon** de Basse-Bretagne on peut rapprocher **Cal-en-droux** à Cesson-Sévigné (I.-et-V.), **Chal-an-dron** à Noailly (Loire), **Chal-an-draou** à N.-O. de Parthenay (Deux-Sèvres). Mais, pas plus que dans les **Ker-draon** bretons, la dissimilation n'a pas joué dans **Char-dron** à Beaulieu (May), ni dans **Char-drouville** à Saggy (S.-et-O.).

Aux **Traon** bretons pourraient bien correspondre deux **Traun** allemands, affluents du Rhin et du Danube, deux fleuves aux noms reconnus comme celtiques, et en France la **Trône** ou **Tronne**, minuscule affluent de la Loire en amont de Blois. En Italie du Nord, on en rapprochera **Traona** et **Antona**.

Les formes mutées correspondantes sont, en France, la **Drône** ou **Dronne**, sous-affluent de la Dordogne par l'Isle, et en Allemagne la **Drone**, affluent de la Moselle en aval de Trèves (voir Holder, A.S. à **Drona** et **Druna**).

A ces faits relatifs au problème de la mutation consonantique initiale en gallois, ajoutons, pour finir, quelques autres qui ne sont pas étrangers à ce problème, mais qui concernent d'abord le traitement de l'i dans les désinences -ia et -iac.

Au latin **novus** s'opposait un adjectif gallois **nov-ios**, attesté dans **Novio-magos** « nouveau champ de foire » (d'où **Nouvion**, **Noyon**, **Nyons**, **Nijon**, **Nojeon**, etc.), auquel correspondent **nevz** en breton et **new-ydd** en gallois. Cet abouissement implique que **novios** a évolué en **noviyos**, puis **nevoyos**, où le yod, après une phrase probablement occlusive, s'est finalement résolu en spirante dentale. Le même traitement vaut pour le gallois **petouar-ios** « quatrième », aujourd'hui **pedwer-ydd** (m.) et **pedwar-edd** (f.) en gallois.

La désinence -ia des substantifs suivait la même évolution. Le gallois **carnedd** est défini (cf. GPC) comme un « amoncellement de roches brutes (élevé comme tombe dans la période pré-chrétienne) : le mot se rencontre communément parmi les noms de collines et de montagnes, par ex. **Carnedd Llewelyn**, **Carnedd Dda-fydd**, **Maes y Garnedd**, le champ de la **carnedd** ».

La mutation dans ce dernier exemple montre que **carnedd** est féminin. Il postule **car-n-ia**, dérivé de **car-n**, féminin au sens de roche, qui peut avoir aussi le sens de **carnedd**, mais masculin au sens de sabot de cheval. La dérivation en -ac a donné **car-n-og**, celle en -iac **car-n-log** et **car-n-eddog** (qui est donc aussi, comme **car-n-log**, un ancien **car-n-iac**). Ces

précisions vont nous aider à voir plus clair dans un certain nombre de toponymes français d'origine gauloise.

D'un nom d'homme gallo-romain **Carnius** parfaitement attesté (cf. Holder, A.S.), derrière lequel il voit un autre nom d'homme ***Carnus** tiré de ***karn** (celtique et pré-celtique), Dautz fait venir **Charnat** (Puy-de-Dôme, Carniacum en 1095) et **Charny** (Meuse, Carniacum en 973). Et de **Carnius** il tire un hypothétique dérivé ***Carnisius** pour expliquer **Charnizay** (Indre-et-Loire, Carnisiacum en 900), auquel il nous sera permis de rattacher sa variante mutée dans **Confians-en-Jarnisy** (Meurthe-et-Moselle), et aussi un hameau de **Carnejac** au sud d'Espalion (Aveyron). Il est plus vraisemblable que ces trois derniers toponymes dérivent de **car-n** « rocher, ou tumulus » par le même processus évolutif qui mène de **car-niac** au gallois **car-neddog**.

De même, en tablant sur le phénomène de la mutation en gallois, nous pouvons identifier **Le Garn** (Gard) à **car-n**. Si nous faisons intervenir en plus la mouillure de c et g devant a, nous y ajouterons **La Jarne** (Charente), et nous verrons dans **Jarnac** (Char.) une variante mutée de **Carnac** (Morb.).

Inutile aussi d'inventer un **Monsieur *Ollatius** pour expliquer **Authezat** (Puy-de-Dôme), ou un **Monsieur *Brivatus** pour expliquer **Brivezac** (Corrèze). A cause de l'évolution de -iac en -ezac (ou -éjac, -ajac) que nous venons d'étudier, ce sont des endroits où il y avait, comme on peut encore le vérifier sur place, une colline (cf. **allt** en gallois) ou un pont (**briva** en gallois). Mais on n'a guère plus de chances de rencontrer aujourd'hui un ioup qu'un **Monsieur *Lupidius** à **Loubajac** (Hautes-Pyr.) ou à **Loubéjac** (Dordogne), des « **loubières** » qu'il vaut mieux ne pas expliquer autrement que les **Loup-iac** (Aveyron, Cantal, Gironde, Lot, Tarn, etc.).

Concluons sur un exemple qui illustre de façon encore plus saisissante le mécanisme de l'assimilation graduelle du latin par le gallois, c'est-à-dire l'influence du gallois sur le bas-latin de Gaule.

En face d'Aubenas, sur l'autre rive de l'Ardeche, le plateau de **Jastre**, que borde le **Rocher de Jastre** surplombant la vallée, porte un camp romain dit **Camp de César** (donc **castra** en latin) que vient de fouiller une équipe de chercheurs de Nancy. En bas de la falaise, en Saint-Didier-Souls-Aubenas, une île de **Jastre**. Quel lien possible entre **Jastre** et **castra** ?

Le même qu'entre **Jarnac** et **Carnac**, **Castra**, devenu **Chastre** dans le parler local, a été pris par les indigènes pour un féminin singulier, et soumis comme tel à la mutation consonantique initiale qu'il devait subir après l'article en gallois.

Voilà un certain nombre de faits déjà bien connus, mais interprétés d'une façon assez personnelle pour le moment. Sur cette interprétation qui ne porterait pas d'être instructive et enrichissante pour l'auteur de la communication tout le premier.

François FALC'HUN.



La Chronique de Jean LE DU
professeur de celtique à l'université
de Bretagne occidentale

Chanson nouvelle faite en l'honneur
de quatre jeunes demoiselles

Parmi les nombreuses chansons publiées sur feuilles volantes au XIX^e siècle, plusieurs étaient composées en vers croisés français et bretons, ce qui constituait une sorte de gageure pour leurs auteurs. Leur existence même témoigne d'une certaine connaissance dans le public du français écrit ou parlé. Des chansons de ce type se trouvent dans tous les pays bilingues ou, pour mieux dire, dans ceux où une langue nouvelle est en voie d'expansion. On appelle ces chansons en Irlande des « chansons macariques », qui mêlent l'irlandais et l'anglais. Voici un exemple d'une chanson bretonne et française, publiée aux environs de 1870 à Lannion.

Si j'avais l'esprit d'Apollon
Ou l'esprit de Voltaire,
J'aurais composé une chanson ;
Mais hélas ! comment faire ?
Pourtant je suis invité
Par quatre demoiselles
De leur faire chacune un couplet ;
Mais hélas ! comment faire ?

Je vais d'abord commencer
Avec un peu d'éloquence,
Par l'une d'elles qui est malade,
Mais malgré ses souffrances
Elle a toujours l'air content.
C'est ma Virginie ;
Ses yeux sont brillants,
C'est ma petite chérie.

Mam'selle Laurence est une rose,
Une fleur chérie,

Elle a des yeux !
Ils sont dignes d'envie ;
Un humeur égale, un cœur bon,
Une tête capricieuse ;
Je vois à son regard,
Qu'elle est très amoureuse.

Elouison a une prestance,
Un air très aimable
Elle est semblable à Orlans,
Qui est une fleur agréable,
Surtout quand elle est vêtue,
Coiffée en artisane :
C'est un plaisir de la voir !
On la prend pour Diane.

J'en ai encore une autre à
[composer,
Et pour une jolie blonde,
Qui a les yeux vifs
Et une bouche ronde.
On dirait une mine (lingot ?)

Quand on s'approche d'elle,
Je le dirai franchement,
C'est la charmante Adèle.

Je crois, pour les demoiselles,
Avoir rempli ma tâche ;
Je suis prêt à prendre ma plume
Pour corriger l'ouvrage,
Ou à le refaire entièrement,
Que puis-je davantage ?

Celui qui a fait la chanson
N'a point de rhétorique ;
Souvent il rime sans raison,
Il brave la critique
Mais s'il avait étudié
Un peu dans les sciences,
Peut-être aurait-il composé
Avec bien plus d'aisance.

Canaouen nevez gred en honor
da beder dimezel yaouanc

Mesk ar hanaouennou niveruz embannet war folennou distag en naontegved kantved e veze kaved eun nebeud mad saved e galleg hag e brezoneg, hanter vid hanter : eur sort hoari a oa vid ar re a ave ané ; diskoue a reont e oa dija kalz a dud hag a oa kap da vihanna da gompren ar galleg skrivet pe gomzed. Kanaouennou evel ar e ze a vez kaved e kement bro leh ma vez diou yez implijed gand an dud, pe, mar kavit gwelloc'h, leh ma zo eur yez o tond tamm ha tamm da honid tachenn en eur vro. « Macaronic songs » a vez gred en Iwerzonn, dez kanaouennou o veskian evelse an iwerzoneg hag ar zözneq. Setu amañ eur ganaouenn brezoneg-galleg, embannet en Lannuon.

Ma mije speret Apollon
Où l'esprit d'un Voltaire,
Me mije composet eur zon ;
Mais hélas ! comment faire ?
Couscoude me a so pedet
Par quatre demoiselles
Da ober deze pe a couplet ;
Mais hélas ! comment faire ?

E han da gommans da guntan,
Avec peu d'éloquence,
Dre unan anezo klan,
Mais malgré ses souffrances
Atao e deus eun air content.
C'est ma Virginie ;
E daoulagat a zo brillant,
C'est ma petite chérie.

Mamzel Loreañ zo eur rosen,
Une fleur chérie ;
Hi a deus eun daoulagad,
Ils sont dignes d'envie ;
Eur spered douc, eur galon vad,
Une tête capricieuse ;
Me a voel voar e daoulagad,
Qu'elle est très amoureuse.

Elouison a deus eur brestans,
Un air très aimable.
Comparaget èus Orlans,
Zo eur flouren agreable,
Espicial pa ve guisquet
Coiffée en artisane :
Eo eur blijardur e gwelet !
On la prend pour Diane.

Hoas a meus eun al da ober,
Et pour une jolie blonde,
E deus eun daoulagad seder
Et une bouche ronde.
Me gred e hé eur min archant
Quand on s'approche d'elle.
Me a lavarou franchement,
C'est la charmante Adèle.

Me gred var an dimezelet
Avoir rempli ma tâche ;
En cas a man ven bet manquet,
Ou'aucune d'elles ne se fâche.
Prest on da guerner ma fluen
Pour corriger l'ouvrage,
Pe d'en adoberpen da ben,
Que puis-je davantage ?

An hini nevez gret ar son
N'a point de rhétorique ;
Aliès e rim heb raison,
Il brave la critique
Mes ma nijet bet studiet
Un peu dans les sciences,
Marteze nije composet
Avec bien plus d'aisance.

Composé et Imprimé
par une équipe
d'ouvriers syndiqués

Distribué par les N.M.P.P.

IMPRIMERIE COMMERCIALE
32, boulevard Laënnec Rennes.

Commission paritaire n° 52 043